



CLUB DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE D'EPINAL

Plongée scaphandre - Apnée - Nage avec palmes - photo / vidéo -
Hockey subaquatique - Tir sur cible

Contact : secrtaire@epinalplongee.fr / 07 83 38 59 60



DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 - 2026

Le Club de plongée subaquatique d'Epinal (CPSE) est un club associatif, animé par des bénévoles, affilié et agréé par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous - Marins (FFESSM). Il permet de pratiquer la plongée sous-marine en scaphandre (baptême dès 8 ans et formation à partir de 10 ans), l'apnée (à partir de 6 ans), la nage avec palmes (à partir de 12 ans), la photo sous-marine (plongeurs et apnéistes confirmés), le tir sur cible et le hockey subaquatique.

Le CPSE souhaite faire connaître ses activités au plus grand nombre en favorisant les contacts intergénérationnels et en restant accessible à tous les milieux socioprofessionnels. A cet effet, il propose une grille tarifaire attractive, calculée au plus juste grâce au soutien des collectivités locales et de l'Etat.

Dossier d'inscription :

- La fiche individuelle d'inscription (page 2) ;
- Les engagements de l'adhérent, l'autorisation parentale pour les mineurs et le droit à l'image (page 3)
- Le tableau de calcul de la cotisation (page 4).

Joindre à votre dossier :

- une **copie** votre certificat médical de non contre-indication (CACI) à une activité subaquatique (modèle disponible sur le site internet du club <https://www.epinalplongee.fr/> de moins d'un an).
Consignes FFESSM : pour les **mineurs** pratiquant uniquement la **NAP et l'apnée à moins de 6 mètres**, un questionnaire de santé est suffisant (également disponible sur le site internet).
- Le justificatif du virement de votre cotisation sur le compte du CPSE (attention au libellé rappel § page 4) ou un chèque dont le montant est calculé à partir du tableau page 4.

Tout dossier incomplet ne pourra être accepté et sera retourné.

Merci de privilégier l'envoi électronique de vos documents (dossier, justificatif de paiement et CACI) directement par mail à l'adresse suivante : secrtaire@epinalplongee.fr.

Si vous optez pour un dossier papier, il devra **IMPERATIVEMENT** être remis en main propre au Président du Club, Yves, ou aux secrétaires, Virginie ou Christian. Pour toute inscription en cours d'année la procédure reste la même.

L'adhésion au Club est valable pour une année, court sur la période du 1^{er} Septembre de l'année N au 30 Septembre de l'année N+1 et comprend la Licence FFESSM ainsi que l'accès à la piscine.

Les créneaux piscine sont les suivants : mardi soir de 20h à 22h – mercredi soir de 20h à 22h et samedi après-midi de 15h30 à 16h30 (plongée) et de 15h30 à 17h30 (apnée).

Assurances

Votre **licence** comprend d'office une assurance **responsabilité civile** pour garantir les dommages que vous pourriez causer à des tiers. Pour garantir les dommages que vous pourriez subir à titre individuel, vous pouvez souscrire une assurance complémentaire. Cette assurance individuelle, non obligatoire, peut être contractée auprès de l'assureur de votre choix. La FFESSM propose des contrats adaptés à notre activité en collaboration avec le groupe Lafont Assurance : <https://ffessm.lafont-assurances.com/>. DAN Europe est également un spécialiste de l'assurance des plongeurs www.daneurope.org

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION Saison 2025-2026

N° de licence si renouvellement :		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> Photo Uniquement nouveaux inscrits </div>	
Nom :	Prénom :		
Date de Naissance : / / à	Âge :		
Adresse :			
Code Postal :	Ville :		Communauté d'agglomération d'Epinal : OUI / NON
Tél portable :			
Mail (obligatoirement individuel à la demande de la FFESSM sauf pour les mineurs) :			

ACTIVITE PRINCIPALE CHOISIE
<input type="checkbox"/> Plongée
<input type="checkbox"/> Apnée
<input type="checkbox"/> Nage avec Palmes (NAP)
<input type="checkbox"/> Autres : Photo / Vidéo - Hockey – Tir sur cible

Niveau de pratique		Formation souhaitée en 2025-2026	
Plongée	Apnée	Plongée	Apnée
<input type="checkbox"/> PE 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste	<input type="checkbox"/> PE 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste
<input type="checkbox"/> PE 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé	<input type="checkbox"/> PE 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé
<input type="checkbox"/> PA 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste eau libre	<input type="checkbox"/> PA 20	<input type="checkbox"/> Apnéiste eau libre
<input type="checkbox"/> PA 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé eau libre	<input type="checkbox"/> PA 40	<input type="checkbox"/> Apnéiste confirmé eau libre
<input type="checkbox"/> PA 60	<input type="checkbox"/> Apnéiste expert eau libre	<input type="checkbox"/> PA 60	<input type="checkbox"/> Apnéiste expert eau libre
<input type="checkbox"/> GP/N4	<input type="checkbox"/> IE1	<input type="checkbox"/> Guide de palanquée	<input type="checkbox"/> Apnéiste expert eau libre
<input type="checkbox"/> DP N5	<input type="checkbox"/> IE 2	<input type="checkbox"/> DP exploration (N5)	<input type="checkbox"/> IE1
<input type="checkbox"/> E 1	<input type="checkbox"/> MEF 1	<input type="checkbox"/> E1	<input type="checkbox"/> IE 2
<input type="checkbox"/> E 2	<input type="checkbox"/> MEF 2	<input type="checkbox"/> E 3	<input type="checkbox"/> MEF1
<input type="checkbox"/> E 3		<input type="checkbox"/> RIFA plongée	<input type="checkbox"/> RIFA apnée
<input type="checkbox"/> E 4		<input type="checkbox"/> NITROX	
		<input type="checkbox"/> Nitrox confirmé	

Choix des initiateurs et moniteurs toutes disciplines volontaires et disponibles pour encadrer

Pour les initiateurs IE1/IE2/E1/E2 et les moniteurs MF1/MF2/MEF1/MEF2 qui souhaitent encadrer merci d'indiquer ci-contre vos possibilités. Ces bénévoles bénéficient d'une adhésion à un tarif préférentiel (voir page 4 du présent dossier)	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Piscine (mardi ou mercredi ou samedi) :</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>DP piscine (mardi ou mercredi) :</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Mendes France (mardi AM) :</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Milieu naturel Gravière du Fort :</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Milieu naturel Chavelot :</td> <td>Oui</td> <td>Non</td> </tr> </table>	Piscine (mardi ou mercredi ou samedi) :	Oui	Non	DP piscine (mardi ou mercredi) :	Oui	Non	Mendes France (mardi AM) :	Oui	Non	Milieu naturel Gravière du Fort :	Oui	Non	Milieu naturel Chavelot :	Oui	Non
Piscine (mardi ou mercredi ou samedi) :	Oui	Non														
DP piscine (mardi ou mercredi) :	Oui	Non														
Mendes France (mardi AM) :	Oui	Non														
Milieu naturel Gravière du Fort :	Oui	Non														
Milieu naturel Chavelot :	Oui	Non														

ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

Dans le cadre de ma participation aux activités proposées par le CPSE, **je m'engage** à :

- respecter le Code du sport, la réglementation fixée par la FFESSM, les statuts et le règlement intérieur du club (documents disponibles en téléchargement sur les sites internet de la FFESSM et du CPSE) ;
- prendre le plus grand soin du matériel prêté par le club et à participer à son entretien ;
- signaler au président ou à un des membres du comité directeur tout fait pouvant porter atteinte à la sécurité des adhérents ;
- **faire preuve de courtoisie envers les autres membres du club et à avoir un comportement digne en toute circonstance.**

L'adhérent (signature obligatoire tant pour les majeurs que les mineurs)

Nom/ prénom

Signature

Lu et approuvé le

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), Monsieur, Madame,
représentant légal de

l'autorise à participer aux activités proposées par le CPSE.

Je suis informé que dans le cadre des prérogatives de plongeur PA 12, PA 20 ou PA 40, le mineur peut être autorisé par le directeur de plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilités avec d'autres plongeurs de même niveau.

J'autorise également les responsables du CPSE à adopter toutes mesures nécessaires en cas d'accident pour un éventuel transfert sanitaire vers le centre de soins adapté le plus proche.

Fait à _____ le _____

Signature :

DROIT A L'IMAGE ET DONNEES PERSONNELLES

Je soussigné, _____ autorise le CPSE :

- à utiliser les photos prises lors des activités sur lesquelles je figure pour le site internet du club ;
- à utiliser mes coordonnées et mon adresse mail dans le cadre du fonctionnement interne du Club.

Fait à _____ le _____

Signature de l'adhérent mineur et signature du représentant légal :

INSCRIPTION CPSE EPINAL – Saison 2025/2026 (01/09/2025 au 30/09/2026)

	Tarifs	Ma cotisation
Adhésion à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins		
Licence FFESSM (plus de 16 ans)	48,50 €	
Licence FFESSM JEUNE (12 à 16 ans)	30,50 €	
Licence FFESSM ENFANT (moins de 12 ans)	14,00 €	
Licence FFESSM sans adhésion au CPSE : tarifs ci-dessus + 5 € frais de dossier		
Licence Aidant accompagnant	20,50 €	

Adhésion au Club de Plongée Subaquatique d'Epinal (CPSE)		
Pour adhérer au CPSE, la licence FFESSM est obligatoire		
Adhésion au club "tarifs adultes"		
Plongée (permet de pratiquer toutes les activités proposées par le CPSE)	87.00 €	
Apnée, Nage avec palmes (NAP), PMT, Hockey, Tir sur cible (ne permet pas de pratiquer la plongée en bouteille)	57.00 €	
Adhésion au club "tarifs mineurs et étudiants" (toutes sections)	40.00 €	
Adhésion au club "tarifs bénévoles permanents" § règlement intérieur du CPSE. Ce tarif concerne uniquement :	14.00 €	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les initiateurs et moniteurs ayant fait acte de volontariat pour encadrer les activités en piscine et / ou en milieu naturel (§ page 2 du présent dossier) ➤ Les membres du comité directeur et les présidents de commission 		

Cotisations pour les formations délivrées par le CPSE		
Préparation Niveaux de Plongée		
Point important : à partir du PE 40 l'inscription n'est définitive qu'après une plongée d'évaluation. En cas d'évaluation négative, le montant de la formation est remboursé.		
Comprend les cours théoriques, le prêt de matériels, les plongées techniques de formation avec un encadrant diplômé FFESSM et la carte de niveau.		
PE 20 Formation piscine et 4 plongées Gravière du Fort (GDF) ou équivalent	110.00 €	
PE 40 4 plongées GDF ou équivalent	80.00 €	
PA 20 8 plongées GDF ou équivalent	140.00 €	
PA 40 8 plongées GDF ou équivalent	140.00 €	
Plongée supplémentaire si besoin / prix par plongée	16.00 €	
Autres formations (PA60, Nitrox etc) : contacter le secrétariat du club		
Sans licence et sans certificat médical		
Baptême de Plongée en piscine	15.00 €	
Baptême de Plongée en milieu naturel	25.00 €	
Pass Apnéiste ou Pass découverte (3 séances au choix)	40.00 €	

Tarif plongée si adhérent non inscrit en activité plongée - à concurrence de 3 plongées, puis gratuit.	10.00 €	
Remise Famille à compter du 3 ^{ème} inscrit dans le même foyer	-30.00 €	

TOTAL COTISATION		€
-------------------------	--	----------

Merci de privilégier le virement bancaire comme moyen de paiement en utilisant un libellé facilitant l'exploitation par la trésorière du club. Exemple « DUPONT Jacques et Sylvie 2025 2026 » et non « Inscriptions CPSE 2025 – 2026 »